



CENTRE
HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE
BORDEAUX

Pôle imagerie médicale

SCANNER (TOMODENSITOMÉTRIE)

Fiche d'information

Votre médecin a prescrit un examen de scanner (tomodensitométrie). Cet acte devra être pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser, à tout moment. Cette fiche vous informe sur le déroulement de l'acte et de ses suites.

LA RADIOLOGIE UTILISE DES RAYONS X

Les rayons X sont utilisés en imagerie médicale, afin de visualiser l'anatomie du corps humain. Le choix de cette technique tient compte du **rapport bénéfice-risque** de celle-ci, et toutes les précautions sont prises pour **limiter votre exposition** aux rayons X.

Les doses délivrées lors d'examens tomodensitométriques sont faibles, et n'ont en général pas d'effet sur l'organisme lorsqu'ils sont réalisés **ponctuellement**. Toutefois, les effets des rayons X à faibles doses **bien que très rares**, peuvent survenir notamment dans le cas d'expositions **répétées au niveau de la même région**.

Madame, attention ! Si vous êtes enceinte ou susceptible de l'être, il est indispensable de le signaler lors de la prise de rendez-vous, ainsi qu'au personnel qui s'occupera de vous le jour de l'examen. Dans certains cas, l'examen pourra alors être reporté.

NATURE DE L'ACTE

Cet appareil permet de faire des images en coupe du corps humain. Les renseignements apportés par cet examen sont souvent déterminants pour apporter un diagnostic précis.

DÉROULEMENT DE L'ACTE

A votre arrivée, pour permettre d'obtenir des images de bonne qualité, il vous sera indiqué les vêtements à enlever et les objets métalliques (bijoux, barrettes, soutien-gorge, dentier...) à retirer.

Les manipulateurs vérifieront avec vous l'absence de facteurs de risques à la réalisation de l'examen (terrain allergique, grossesse, maladie rénale ...)

Durant l'examen, vous serez allongé sur une table qui se déplace dans un large anneau, le plus souvent sur le dos et seul dans la salle d'examen ; nous pourrons communiquer avec vous grâce à un micro. L'équipe se trouve tout près de vous, derrière une vitre. Elle vous voit et vous entend, pendant tout l'examen. Si cela était nécessaire, l'équipe peut intervenir à tout instant.

Selon la zone étudiée, vos bras seront le long

du corps ou derrière la tête. L'examen est généralement rapide (en moyenne 15 minutes dans la salle d'examen). Votre coopération est importante : vous devez essayer de rester immobile. Dans certains cas, nous vous demanderons d'arrêter de respirer quelques secondes.

Certains examens nécessitent une injection intraveineuse d'un produit de contraste à base d'iode, le plus souvent au pli du coude. Il n'est pas rare de ressentir alors une sensation de chaleur ou encore un goût bizarre dans la bouche. Dans tous les cas, n'hésitez pas à appeler l'équipe pour toute sensation désagréable.

Il est aussi possible qu'il vous soit demandé de boire une boisson à base d'iode ou d'avoir un lavement.

BÉNÉFICES ESCOMPTÉS

Cet acte permet de répondre au problème diagnostique que se pose votre médecin afin de proposer le traitement éventuel le plus adapté.

RISQUES, INCIDENTS ET COMPLICATIONS

L'injection est un acte très courant, habituellement très bien toléré. Cependant, comme avec les autres médicaments, des réactions peuvent survenir.

- La pose de perfusion peut provoquer la formation d'un petit hématome sans gravité qui se résorbera spontanément en quelques jours.
- Lors de l'injection, sous l'effet de la pression, il peut se produire une fuite du produit sous la peau, au niveau de la veine. Cette complication est rare (un cas sur plusieurs centaines d'injections, généralement sans suites graves) et pourrait exceptionnellement nécessiter un traitement local.
- L'injection de produit de contraste iodé peut entraîner des manifestations allergiques (urticaire, toux, essoufflement, vomissements, malaise...). Ces réactions imprévisibles sont plus fréquentes chez les patients ayant déjà eu une injection mal tolérée d'un de ces produits ou ayant des antécédents allergiques.
- Ces réactions sont généralement transitoires et sans gravité (urticaire). De très graves réactions, tout à fait exceptionnelles, peuvent entraîner des séquelles ou un décès.
- Une dégradation de la fonction rénale peut s'observer chez des patients atteints de maladie rénale chronique avancée. Dans ce cas, une hydratation vous sera préconisée par l'équipe médicale.

CONTRAINTES PRÉALABLES ET POSTÉRIEURES À L'ACTE

- **Avant l'acte :**

Pour adapter au mieux votre prise en charge pour cet examen, veuillez répondre à ce questionnaire :

J'ai déjà eu des réactions secondaires suite à l'injection d'un produit de contraste (urticaire, rougeurs, nausées, vomissements, œdème de Quincke,...) ? Si oui, merci de préciser le nom du produit :	Oui ☐	Non ☐
Je suis insuffisant rénal ? • Sur le bilan sanguin (réalisé selon les critères mentionnés dans l'ordonnance jointe) Clairance de la créatinine (ou DFG) selon CKD EPI < 30	Oui ☐	Non ☐
Je suis enceinte ou susceptible de l'être ?	Oui ☐	Non ☐

Si vous répondez « oui » à ce questionnaire, contactez le secrétariat aux coordonnées indiquées sur votre convocation.

- **Après l'acte :**

Après votre retour à domicile, dans l'immense majorité des cas, vous ne ressentirez rien de particulier. N'hésitez pas cependant à signaler à l'équipe tout évènement qui vous paraîtrait anormal.

ASPECT FINANCIER

Au titre de l'hospitalisation, la prise en charge de votre examen se fera au même titre que les frais d'hospitalisation (sécurité sociale et mutuelle).

A titre externe, les modalités de prise en charge de votre examen sont indiquées dans le document joint à votre convocation.

Cette fiche d'information vise à répondre aux questions que vous vous posez à propos du **scanner**.

Nous espérons avoir répondu à la plupart de vos interrogations.

Le jour de votre examen vous serez accueilli(e) par les équipes médicales et paramédicales qui vous expliqueront de nouveau le déroulement de cet acte et qui seront à votre écoute si vous avez besoin de renseignements complémentaires.

N'hésitez pas à les interroger ainsi que le médecin prescripteur ou votre médecin traitant si vous le souhaitez.

Groupe hospitalier Pellegrin

Périphérique :

- Tél. 05 56 79 59 88
- sec.radio.rdv@chu-bordeaux.fr

Neuro-imagerie :

- Tél. 05 40 45 12 00
- tdm.neuro.imagerie@chu-bordeaux.fr

Groupe hospitalier Saint-André

Tél. 05 57 82 26 00

tdm.sa@chu-bordeaux.fr

Groupe hospitalier Sud

Tél. 05 57 65 64 69

Fax : 05 57 65 68 73

hl-tdm-irm@chu-bordeaux.fr